

Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2013)
Heft: 4

Artikel: La météo, un dommage assurable
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Gestion des risques

La météo, un dommage assurable

Etre en vacances et avoir une semaine pluvieuse: juste un manque de chance. Il en va autrement en entreprise, où les incertitudes de la météo peuvent causer de sérieux dommages et font donc partie des risques assurables. Cela ne concerne pas seulement les événements extrêmes comme les inondations, mais aussi les aléas quotidiens des précipitations et du vent. Pour les pallier, il y a désormais des dérivés météo.

Selon une évaluation, l'activité économique mondiale dépendrait, directement ou non, à plus de 80% de la météo. Des phénomènes tels que grande chaleur, nuages, pluie ou sécheresse constituent des incertitudes et comportent parfois des risques non négligeables. Comme le temps qu'il fera échappe à notre influence et ne saurait être pronostiqué sûrement à long terme, il constitue un élément important de la gestion du risque d'une entreprise.

Il n'est donc guère surprenant que la météo fasse partie des dommages assurables: depuis plus de 130 ans, l'agriculteur peut assurer ses cultures contre la grêle, et dès le début du 19^e siècle, nombre d'assureurs du bâtiment ont élargi la couverture incendie aux «forces de la nature» telles que tempête ou inondation. Aujourd'hui, l'assurance contre les dommages dus aux éléments naturels est obligatoire dans bien des cantons et nul n'en conteste l'utilité. Elle couvre les dégâts causés aux infrastructures par des phénomènes météorologiques rares et extrêmes.

Compenser les fluctuations

Mais les variations habituelles de la météo constituent aussi un risque entrepreneurial. Les entreprises du secteur de l'énergie ont été parmi les premières à s'en préoccuper sérieusement, car elles y sont particulièrement exposées. Le temps qu'il fait est en effet l'un des

principaux paramètres de la demande comme de la production d'énergie: un hiver doux entraîne de moindres besoins de chauffage, une période de sécheresse fait que les centrales hydrauliques produisent moins de courant, et un été maussade se traduit par un ralentissement de la production d'électricité d'origine photovoltaïque.

Mais l'assurance conventionnelle est peu faite pour couvrir les pertes imputables à des phénomènes météo d'assez longue durée. C'est pourquoi un nouveau type d'instruments, dits dérivés météo, a été introduit à la fin des

La société de réassurance Swiss Re discerne un besoin croissant de se prémunir contre les risques météorologiques.

années 1990 aux USA. Mark Rüegg, CEO de la société zurichoise Celsiuspro, déclare: «Un événement de faible probabilité pouvant causer des dommages substantiels sera assuré de manière conventionnelle. Le dérivé météo, lui, repose sur une probabilité de survenance nettement plus élevée, mais avec des prestations plus modestes.» Ces prestations visent moins à payer des dégâts qu'à compenser des pertes de production, dit le spécialiste.

Analogie aux dérivés financiers

Ces produits ont une structure analogue à celle

des dérivés financiers, le versement dépendant de l'évolution d'une valeur de base. Dans le dérivé météo, ces valeurs reposent sur des indices tels que la température, les précipitations, mais aussi le rayonnement global, les débits et le niveau des eaux. «Nous calculons et évaluons chaque risque séparément. Notre algorithme analyse les données historiques, les tendances actuelles et les prévisions à moyen terme pour parvenir à intégrer des phénomènes tels que par exemple El Niño». C'est ainsi que Mark Rüegg décrit la démarche. Celle-ci aboutit à un calcul des probabilités de survenance, puis à des primes. Un exemple: pendant un hiver doux, les

entreprises d'approvisionnement énergétique vendent moins et donc, leurs bénéfices s'en ressentent. Afin de se prémunir contre une telle éventualité, une entreprise passe un contrat: si l'hiver compte moins de 2000 degrés-jours de chauffage, par exemple, elle a droit à un certain montant, fixé à l'avance.

Même sans dommage

Que le temps qu'il fait dépasse les limites d'un indice donné, et les prestations sont dues. Peu importe qu'il y ait eu dommage ou non. Le très grand avantage du système est que nul ne doit



prouver qu'il est lésé, ni procéder à de savants calculs pour établir l'ampleur des pertes. «La prestation est due automatiquement, sur la seule base de l'indice et indépendamment de tout dommage», explique Mark Rüegg. Les complications administratives s'en trouvent drastiquement réduites, et avec elles, les coûts. Le but est de pouvoir compenser les fluctuations de la production imputables à la météorologie. En tant qu'instrument de gestion du risque, le dérivé météo permet de reporter le risque sur un tiers. Indirectement, on influence ainsi le cashflow de l'entreprise, les coûts de capital, la valeur de la firme et par conséquent le cours de l'action. C'est important dans un marché libéralisé, où la concurrence toujours plus vive réduit la liberté, pour le fournisseur d'énergie, de reporter sur les clients les variations de coûts.

Encore inutilisé en Suisse

Les fournisseurs suisses d'énergie recourent-ils à de tels produits? Markus Mooser, responsable de la gestion de l'assurance de BKW FMB Energie SA, secoue la tête: «Nous avons plus d'une fois étudié la possibilité de dérivés météo pour nous assurer contre les pertes de production, mais de tel instruments n'ont pas été adoptés jusqu'ici.» Et il s'en explique: «Les FMB disposent d'un parc de centrales assez largement diversifié pour n'avoir pas besoin aujourd'hui de dérivés pour compenser les fluctuations qui surviennent.»

«Il n'y a pas, à ma connaissance, de fournisseur suisse d'énergie qui s'assure contre les fluctuations de production», déclare de son côté Mark Rüegg. Il en va autrement à l'étranger: des groupes tels que RWE, EON ou EDF recourent non seulement à des dérivés météo, mais ils disposent aussi de divisions spécialisées pour gérer activement le risque. La société de réassurance Swiss Re discerne également un besoin croissant de se prémunir contre les risques météorologiques. Il semble que la libéralisation des marchés ne soit pas seule en cause; la signification toujours plus grande des énergies renouvelables joue aussi un grand rôle. «La production de courant éolien et solaire dépend davantage des caprices de la nature», explique Juerg Trueb. Responsable du secteur Environment and Commodity Markets de Swiss Re, il est persuadé que sur des marchés comme l'Allemagne, les capacités élevées en agents renouvelables influencent jusqu'à la production d'énergie thermique.

Le réchauffement global se communique aux marchés

Les experts en conviennent, les dérivés météo sont un produit de niche, relativement nouveau. Une enquête en 2011 a montré que 4% seulement des producteurs d'énergie éolienne s'étaient prémunis contre les risques de cette nature. A titre de comparaison: plus de 60% des entreprises du secteur de l'énergie recourent

aux assurances conventionnelles pour couvrir d'autres risques. Reste que le réchauffement global est un grave défi dans cette branche tout spécialement. Il est généralement admis que des situations météorologiques extrêmes vont apparaître plus souvent à l'avenir. Markus Mooser (FMB) confirme que le problème des pertes de production va gagner en importance dans la gestion du risque. Et Juerg Trueb discerne dans la couverture de ce risque un marché porteur en Suisse aussi, surtout si les investissements dans l'exploitation d'énergies renouvelables continuent d'augmenter. Mais son regard ne se limite pas au contexte de l'énergie. Il est convaincu que la gestion du risque dans l'agriculture, le tourisme, la construction, voire dans l'industrie alimentaire et dans le commerce de détail exigera également un déploiement de produits actuariels tels que les dérivés météo. «Everybody talks about the weather, but nobody does anything about it.» Cet aphorisme américain bien connu correspond aujourd'hui à une réalité en Suisse – peut-être plus pour longtemps. (swp)